



La Lettre de l'AFASPA

Association Française d'Amitié et de Solidarité avec les Peuples d'Afrique
13 rue Pierre et Marie Curie 93170 BAGNOLET
courriel : afaspanationale@gmail.com / site Internet : www.afaspa.com

Mai 2025



Fête du travail 2025 à Dakar à l'appel de toutes les centrales syndicales du Sénégal devant le siège de la Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal © SEYLOU / AFP

1er Mai au Sénégal dans un contexte social tendu

Pour la première fois depuis l'indépendance, l'ensemble des 12 centrales syndicales du pays se sont unies pour appeler à manifester. Le contexte est tendu, marqué par une série de licenciements jugés abusifs par les syndicats et par une mise en œuvre des nombreuses promesses sociales qui tarde pour améliorer les conditions de vie de la population qui subit une augmentation du coût de la vie et une réduction du pouvoir d'achat.

Un an après l'arrivée au pouvoir des nouvelles autorités, plusieurs centaines de manifestants se sont rassemblés devant le siège de la Confédération Nationale des Travailleurs du Sénégal. Dans la foule Moussa Kassé enseignant du primaire, affecté en collège commence à s'impatisser, dans l'attente d'une formation diplômante : « Le ministre de l'Éducation nationale n'a pas tenu sa promesse. Début octobre il avait dit que les chargés de cours seraient formés et là, nous sommes proches de la fin d'année et nous n'avons rien eu. Et nous sommes plus de 200 chargés de cours qui attendent. » indique-t-il au micro de RFI. Ibra Diop, ancien marin explique « Jusqu'à maintenant on n'a pas eu gain de cause de nos luttes pour une juste rémunération. Ils n'ont pas fait un cinquième du nécessaire. Sur toute la côte ouest-africaine, le salaire des marins sénégalais est le plus bas ».

Les slogans « Oui à un salaire décent, Non à l'exploitation » « Nous exigeons le démarrage de la formation des chargés de cours » rappellent l'urgence

pour les autorités de respecter les engagements pris. Ils demandent une augmentation comme promis en juin 2024, dans le respect des standards de l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

Autre grande revendication de ce 1er mai : la réintégration de 400 fonctionnaires en CDI injustement licenciés. « Que l'on licencie dans la fonction publique, c'est quelque chose d'inédit au Sénégal, explique Ousmane Diallo membre du front syndical pour la défense du travail. Nous allons contre-attaquer en tant que syndicat pour remettre ces travailleurs dans leur droit. » C'est un préalable à la poursuite des négociations. Un pacte social en négociation depuis des mois.

Depuis la fin février une âpre discussion s'est engagée autour d'un pacte social proposé par Ousmane Sonko, comportant une centaine de points. Il est censé garantir un climat social apaisé, en contrepartie d'une trêve de trois ans sans grève. Mais les syndicats au préalable la réintégration des personnels licenciés et que la fin des licenciements dans la fonction publique en fasse partie des garanties de même que l'amélioration du pouvoir d'achat des Sénégalais et la généralisation de l'âge de la retraite à 65 ans.

Autre revendication majeure, de meilleures conditions de travail pour les agents publics de la santé et une indemnité logement pour ces fonctionnaires. Dans l'Éducation on réclame la revalorisation des retraites des agents contractuels afin qu'ils bénéficient des mêmes pensions que les professeurs fonctionnaires.

DJIBOUTI

Un dictateur sous l’aile protectrice de la France

Suite à l’accueil d’Emmanuel Macron au palais présidentiel de Djibouti le 21 décembre 2024, un projet de traité de coopération militaire en matière de défense (TCMD), encadrant la présence des forces tricolores à Djibouti, a été concocté à l’heure où le dictateur est en difficulté face à une contestation politique et militaire prônant l’avènement de la démocratie.

Cinq mois plus tard, le Sénat français était appelé à se prononcer en procédure accélérée sur ce dispositif. Le groupe communiste républicain citoyen et écologiste-Kanaky a freiné l’emballement et obtenu l’examen du texte en procédure législative normale. D’autant que l’enveloppe a été revalorisée à 85 millions d’euros, contre 30 millions dans le précédent traité. D’autres parlementaires de gauche ont également jugé que ce texte, en raison de ses enjeux, méritait des discussions parlementaires approfondies. C’est en juin que l’Assemblée nationale devrait également étudier ce texte. Les élus communistes souhaitent saisir cette opportunité pour débattre du maintien de la présence

armée française en Afrique, qu’ils considèrent comme un héritage colonial. Ils veulent aussi questionner la relation diplomatique avec Djibouti, et interroger l’usage qui sera fait du loyer versé par la France pour sa base militaire, eu égard au respect des principes démocratiques et des droits de l’homme.

Le FRUD (Front pour la Restauration de l’Unité et la Démocratie) souhaite pour sa part que soit évoquée la question de la participation française à la police de l’espace aérien djiboutien et à la coordination du trafic aérien militaire, incluses dans le traité, dans l’attente des résultats de l’enquête sur une attaque de drones à la frontière entre Djibouti et l’Éthiopie, survenue le 30 janvier. Cette opération, qui visait selon le ministère de la défense djiboutien à maîtriser des "terroristes" – référence tacite au FRUD-armé, en rébellion contre les forces djiboutiennes – a fait au moins une dizaine de morts et environ quinze blessés parmi les civils qui assistaient à des obsèques. A la suite de quoi le FRUD avait déjà adressé une note aux ministères des affaires étrangères français et turc (les drones utilisés, des Bayraktar, étant de fabrication turque), les appelant à réagir.

SÉNÉGAL

Sur les traces du crime colonial

En mai 2025 des fouilles archéologiques ont démarré sur le site l’ancien camp militaire Thiaroye, proche de Dakar, où sont enterrés les soldats africains, massacrés sur ordre d’officiers coloniaux le 1er décembre 1944 par l’armée qu’ils avaient servie pour libérer l’Europe du fascisme. Les ex-prisonniers de guerre, sans arme et en attente de démobilisation, qui avaient réclamé le paiement des rappels de soldes, ont été exécutés principalement par des auto-mitrailleuses après avoir été rassemblés sur ordre des officiers.

Ces fouilles, menées sans limite de temps par les archéologues de l’Université Cheikh Anta Diop et des membres de l’armée sénégalaise dans le but de retrouver les fosses communes au sein du cimetière et à l’endroit de l’ancien camp. Les autorités ont diminué le nombre de rapatriés pour camoufler le nombre de victimes, officiellement 35. Jamais l’État français n’a fourni la liste des 35 victimes alors que les actes de décès étaient bien consignés au ministère des Affaires étrangères. Il manque ceux des soi-disant « non-rentrés » ou disparus comme M’Bap Senghor pourtant reconnu comme

« mort pour la France » récemment grâce au combat de son fils.

Les résultats de ces fouilles seront insérés dans un livret blanc qui doit être remis au président du Sénégal dans les prochaines semaines, et tenus secrets d’ici là. Il doit répondre à trois questions, explique l’historien Mamadou Diouf au micro de RFI : *« Que s’est-il passé ? Quelles sont les lacunes qui restent pour dire ce qu’il s’est passé ? Et que faut-il faire à l’avenir pour obtenir un maximum d’informations ? »*

NIGER

Grève de 3 jours dans l’enseignement

La Dynamique des Syndicats du Secteur de l’Éducation et de la Formation (DSSEF) a lancé une grève de 72 heures le 14 mai sur le pays suivie par 170 000 enseignants. Ils réclament entre autres, le recrutement immédiat des contractuels dans la fonction publique, le paiement régulier de leurs salaires, la relance des concours

professionnels et la sécurisation du personnel en zone de conflit. Ils dénoncent également la suspension des engagements financiers décidée par le gouvernement. Dans une déclaration distincte, l’Union Démocratique des Travailleurs du Niger (UDTN) a exprimé mardi son soutien aux revendications de la DSSEF et exhorté les autorités à engager sans délai des discussions.

Le 9 mai dernier, la DSSEF avait déjà dénoncé le gel des

recrutements et des rappels de salaires annoncés par le Premier ministre lors d'une rencontre au Comité

Interministériel. La coalition des syndicats dénonce le non-respect des engagements pris en décembre 2024.

TANZANIE

Préserver la nature, mais aussi la vie paysanne

Dernièrement les gardes forestiers de la TANAPA (Tanzania National Parks) ont tué deux villageois dans les limites contestées du parc national de Ruaha. Ces meurtres brisent les promesses faites le mois précédent par le gouvernement tanzanien et la Banque mondiale de mettre fin à la violence des rangers et de permettre la poursuite des activités de subsistance à l'intérieur du parc.

Le 26 avril, six pêcheurs ont été confrontés à des gardes forestiers à l'extérieur de Mwanjurwa, près des villages d'Ikanutwa et de Nyeregete dans le bassin d'Ihefu. Alors qu'ils tentaient de s'enfuir, les gardes forestiers ont tiré dans le dos de Hamprey Mhaki, âgé de 27 ans. On pense que le jeune pêcheur a succombé à sa blessure par balle, car l'équipe de recherche n'a trouvé qu'une grande quantité de sang à l'endroit où il a été vu pour la dernière fois. Il est porté disparu, tandis que sa femme enceinte et sa famille en deuil cherchent des réponses et demandent justice.



Le 7 mai, un groupe d'éleveurs et leur bétail dans le quartier Udunguzi du village d'Iyala ont été attaqués par un hélicoptère de la TANAPA qui a tiré à balles réelles. Des témoins rapportent que Kulwa Igembe, un éleveur Sukuma de 20 ans, a été touché à la poitrine par l'un des rangers au sol. Il est décédé sur place et laisse derrière lui sa veuve et sa petite fille.

Selon les médias tanzaniens, quatre gardes forestiers de la TANAPA sont détenus par la police régionale de Mbeya pour leur implication dans l'assassinat de M. Igembe dont la famille a refusé de procéder à l'enterrement tant que les autorités n'auraient pas mené une enquête complète et transparente. Par ailleurs, des sources locales indiquent que plus de 1 000 bovins appartenant à plusieurs éleveurs ont été saisis lors de l'attaque. Environ 500 bêtes ont été récupérées après que les éleveurs aient payé des amendes de 100 000 TSh par tête [37 USD], ce qui représente un coût financier considérable.

Le projet REGROW de la Banque mondiale, aujourd'hui annulé, a renforcé les moyens des gardes forestiers. Dans l'enquête menée en 2024 par son Panel d'inspection, la Banque a admis qu'en « renforçant la capacité de la TANAPA à faire respecter la loi », le projet

« augmentait la possibilité d'affrontements violents » entre les gardes forestiers et les villageois. Le groupe d'experts a estimé que la Banque n'avait pas supervisé la TANAPA de manière adéquate et qu'elle avait ignoré le recours à une « force excessive » par les gardes forestiers, ce qui constitue une violation des normes internationales. Au cours du projet REGROW, au moins 11 personnes ont été tuées par la police ou les gardes forestiers, cinq ont disparu et des dizaines ont subi des préjudices physiques et psychologiques, notamment des tortures et des violences sexuelles.

"Les meurtres de MM. Igembe et Mhaki montrent clairement que le gouvernement tanzanien n'a pas l'intention de mettre fin aux atrocités commises à l'encontre des communautés locales au nom des recettes touristiques. Ces actes brutaux constituent non seulement des crimes abjects, mais aussi une violation flagrante des engagements pris par le gouvernement vis-à-vis de la Banque mondiale", a déclaré Anuradha Mittal, directeur exécutif de l'Oakland Institute.

Dans son communiqué de presse du 2 avril 2025, la Banque mondiale a déclaré que « le gouvernement tanzanien s'était engagé à mettre en œuvre le PAG [Plan d'action de gestion], que la Banque mondiale doit soutenir et superviser la mise en œuvre ». Le plan d'action repose sur l'hypothèse que le gouvernement honorera sa promesse, aujourd'hui rompue, selon laquelle il n'y aura pas d'extension et que les villageois pourront poursuivre leurs activités de subsistance, telles que le pâturage et la pêche. Le village d'Iyala, où M. Igembe a été tué, est l'un des cinq villages concernés par l'extension du parc national de Ruaha prévue en octobre 2023.

La Banque s'est également engagée à lutter contre les violences commises par les gardes forestiers de la TANAPA en mettant en place un mécanisme de règlement des griefs et en organisant des formations sur les « bonnes pratiques internationales en matière de gestion des zones protégées ». Malheureusement, l'avertissement de l'Oakland Institute aux fonctionnaires de la Banque, selon lequel, étant donné l'ampleur des violations des droits de l'homme commises par la TANAPA, ces mesures ne permettraient pas d'éviter de nouveaux préjudices, s'est avéré exact.

"La violence n'a pas cessé. Des villageois sont tués, leur bétail est volé, leur vie est détruite. Les communautés locales attendent désespérément que le monde les écoute. L'Oakland Institute se joint à elles pour exiger que la Banque mondiale prenne ses responsabilités et agisse maintenant. Chaque jour de silence coûte des vies. Les victimes et leurs familles méritent la justice, la vérité et la possibilité de vivre sans crainte", a conclu M. Mittal.

SOUDAN

Depuis le 15 avril 2023 le peuple du Soudan subit l'affrontement de deux factions militaires rivales dirigées par les deux hommes à l'origine du putsch d'octobre 2021 : les Forces armées soudanaises (SAF), dirigées par le général Abdel Fattah al-Burhan, au pouvoir après le putsch et les Forces de soutien rapide (FSR) du général Hemetti. « *Le Soudan est le théâtre d'une urgence humanitaire d'une ampleur effroyable* », selon le Coordonnateur des secours d'urgence de l'ONU. Près des deux tiers de la population a besoin d'une aide d'urgence. Des cas de famine ont été signalés dans au moins cinq régions. Un tiers de la population du Soudan est déracinée.

Près de 13 millions de personnes ont été déplacées de force durant ces deux années, dont 8,6 millions à l'intérieur du pays et plus de 4 millions dans les pays voisins. Le pays est au bord de la guerre civile. Le commandement de l'armée soudanaise est exilé à Port-Soudan d'où il contrôle tout l'Ouest ainsi que

le Sud-Ouest du pays. Les FSR contrôlent l'Est du pays avec le Darfour et une partie du Sud-Est. Il y a quatre mois l'armée soudanaise a réussi à reprendre l'État d'Al-Jazira, grenier à blé du pays, depuis mars elle contrôle la totalité de la capitale, Khartoum, au cœur d'intenses combats depuis le début de la guerre. Depuis, les paramilitaires ont redirigé leur offensive à l'Ouest sur la ville d'El-Fasher, la capitale du Darfour Nord, dernière grande ville de la région à être encore sous le contrôle de l'armée régulière. C'est désormais là que se concentre le conflit. Les conditions de vie ont conduit à une épidémie de choléra.

Une guerre qui perdure, alimentée par le soutien matériel de puissances étrangères

L'année dernière, un rapport de l'organisation de défense des droits de l'homme HRW a indiqué que les forces paramilitaires et leurs alliés arabes avaient commis des actes de nettoyage ethnique et des crimes

contre l'humanité à l'encontre des Massalit et des communautés non arabes de la région.

Selon l'agence de presse Reuters, les experts de l'ONU affirment que les FAR sont soutenues par les États africains voisins, notamment le Tchad, la Libye et le Sud-Soudan, tout au long de la guerre. Les Émirats arabes unis sont accusés d'armer les FSR, mais le pays du Golfe nie toute implication. Des rapports indiquent également que des drones armés de fabrication iranienne ont aidé l'armée (SAF) à reconquérir des territoires autour de Khartoum.

Le mois dernier, le Kenya a provoqué la colère des autorités soudanaises en accueillant les FSR et leurs alliés, qui ont officiellement lancé le projet de formation d'un gouvernement rival au Soudan. En représailles, le Soudan a stoppé toutes les importations provenant du Kenya, y compris le thé, les denrées alimentaires et les produits pharmaceutiques.

KENYA

Consultations nationales sur les violences faites aux femmes

Les consultations publiques nationales sur la question des violences faites aux femmes et des féminicides se sont achevées le 28 mai. La commission mise en place par le gouvernement a fait le tour du pays pour recueillir durant un mois les témoignages et recommandations auprès de la population kényane.

Quand elle prend le micro, Huleika Youssouf Dafala se présente comme une rescapée. « *J'ai été violée à l'âge de 13 ans et je suis tombée enceinte. Je l'ai dit à mon grand-père, mon père, ma mère, mais le violeur faisait partie de la famille alors personne ne m'a crue. On m'a reproché de trainer dans les rues et de ne pas être une bonne fille* », dit-elle.

Le tabou social, les préjugés, l'indifférence des agents de police, le manque de moyens du système judiciaire au Kenya... Tous les sujets sont abordés au cours de ces consultations. Wangeshi Washira, du Centre d'éducation et de

sensibilisation aux droits, a amené une liste de recommandations. « Les questions de violences faites aux femmes doivent être enseignées à l'école. Il faut aussi que les réseaux sociaux travaillent à changer les normes sociales. Il faut un fonds d'urgence pour soutenir les victimes. Il faut aussi parler d'autonomie financière car quand on dépend de son violeur, on a très peu de choix », énumère-t-elle.

« *On a découvert bien plus de choses que prévu* »

Après un mois d'auditions, Nancy Baraza, présidente de la commission sur les violences faites aux femmes, ne cache pas son inquiétude. « *On a découvert bien plus de choses que prévu. Un très haut niveau de violences faites aux femmes, y compris des enfants, à partir de 3 ans, dans le soi-disant sanctuaire que représente leur foyer. Le facteur culturel y participe beaucoup. Les gens qui osent parler sont ostracisés. Notre tissu social est en lambeaux* », dit-elle.

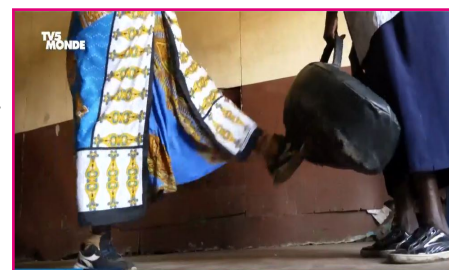
La commission doit remettre son

rapport au président kényan, mi-juin. D'après l'organisation Femicide count Kenya, plus de 500 femmes ont été assassinées entre 2019 et 2024.

Gaëlle Laleix RFI

Le reportage de Philippine de Clermont-Tonnerre pour TV5MONDE du 19 février 2025 évoque les femmes âgées de Korogocho dans la banlieue de Nairobi dans des séances de formation aux techniques de karaté et de kung fu, pour apprendre à se défendre contre de potentiels agresseurs.

Une croyance sur la prétendue guérison du VIH par le viol de femmes d'âge mûr a fait progresser ce fléau, souvent suivi de meurtre.



Séance de formation à l'autodéfense

SAHARA OCCIDENTAL

Coup dur pour le colonisateur

La Commission des Affaires étrangères du Congrès des députés espagnols a adopté le 6 mai, par 20 voix, contre 12 et 5 abstentions, une proposition visant à contrer toute tentative de la part du gouvernement espagnol de transférer le contrôle de l'espace aérien du Sahara Occidental au Maroc. L'espace aérien du Sahara occidental restera sous contrôle de l'Espagne, puissance administrante officielle du point de vue du droit International. Cet espace est contrôlé depuis 1976 par ENAIRE, l'organisme public espagnol, sous mandat de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI).

Israël et le gaz sahraoui

Dans un article du 16 mai, le site ARIK.COM révèle que Rabat vient d'accorder à NewMed Energy (ex-Delek) et à la société marocaine Adarco un permis d'exploration de 28 935,3 km² dans le bloc «Boujdour Atlantique», au large du Sahara occidental. L'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM) précise que les deux partenaires détiennent chacun 37,5 % du permis, l'État gardant 25 % via l'ONHYM, pour une durée initiale de 8 ans.

Cette décision ravive les tensions diplomatiques avec l'Espagne et soulève d'importants questionnements juridiques internationaux. Ce partenariat, qui s'inscrit dans le sillage des Accords d'Abraham, pourrait transformer la géopolitique régionale tout en soulevant de sérieux défis légaux et environnementaux.

Le rectangle offshore s'étire du cap Boujdour jusqu'aux abords de Dakhla, soit à peine une centaine de kilomètres des îles Canaries où la coalition nationaliste canarienne (CC) et le gouvernement régional redoutent « une escalade maritime » : la délimitation des zones économiques exclusives (ZEE) entre Madrid et Rabat n'est toujours pas réglée, et le gisement visé frôle la

dorsale volcanique du Tropic Seamount, très riche en minerais critiques.

Madrid avait déjà gelé un projet Repsol en 2014 pour raison environnementale ; aujourd'hui, c'est l'absence de frontière claire et la crainte de fuites d'hydrocarbures qui ravivent les tensions. Mais aussi une question de respect du droit international. En 2002, le conseiller juridique Hans Corell rappelait qu'aucune exploitation ne peut avoir lieu sans prendre en compte « les vœux et intérêts du peuple sahraoui ». Cette exigence a été réaffirmée par la Cour de justice de l'UE (CJUE) par des arrêts du 4 octobre 2024 qui ont annulé les accords agricole et halieutique UE-Maroc parce qu'ils s'appliquaient au Sahara occidental sans consentement explicite du peuple.

Pourquoi faire appel à un partenaire israélien ? En s'alliant à NewMed Energy, Rabat contourne le vide laissé par les majors européennes. Tel-Aviv soutient la souveraineté marocaine depuis 2020 ; Pour le Front Polisario et les ONG (Western Sahara Resource Watch, Human Rights Watch), il ne s'agit rien de moins que d'un « pillage légal des ressources sahraouies ».

Les parties prenantes au projet d'exploration gazière s'exposent à une véritable guérilla juridique sur plusieurs fronts. De récents précédents concernant l'exploitation des phosphates montrent que les armateurs et assureurs tendent à se retirer rapidement lorsque la légalité des opérations est contestée. Mais la jurisprudence Trump dans la gestion commerciale et son soutien sans faille à Israël inquiète les partisans du droit.

Un baril de poudre géopolitique Cette concession gazière cristallise trois niveaux de tensions. Sur le plan géopolitique, l'annonce met en porte-à-faux la diplomatie espagnole, déjà fragilisée par son soutien au plan d'autonomie marocain. D'un point de vue juridique, la CJUE a établi une ligne rouge infranchissable : aucune exploitation ne peut avoir lieu sans le

consentement explicite du peuple sahraoui. Enfin, sur le plan éthique, ce partenariat Maroc-Israël symbolise pour de nombreux observateurs le passage d'une «normalisation» diplomatique à une normalisation de l'exploitation économique d'un territoire considéré comme occupé. Une confirmation du soutien de Mohammed VI à l'État hébreu, dans la continuité de l'accueil des navires militaires israéliens dans le port de Tanger.

Entre recours juridiques imminents, campagnes de boycott potentielles et incertitudes environnementales, l'exploration du bloc Boujdour Atlantique s'annonce comme un dossier explosif.

Une marche pacifique met en danger la sécurité du royaume !

Après 3000 km, *La marche pour la libération des prisonniers politiques sahraouis dans les prisons marocaines*, partie d'Ivry le 30 mars devait s'achever à Kénitra, au Maroc où est emprisonné Naâma Asfari, condamné à 30 ans en 2013. Tout au long du parcours, en France et en Espagne, des milliers de personnes, des élus, des syndicalistes et des défenseurs des droits humains se sont joints à cette marche. Ils ont prouvé que le combat du peuple sahraoui dépasse les frontières, qu'il touche toutes celles et ceux qui croient en la justice.

Mais ce 31 mai, pendant la traversée du bras de mer entre l'Espagne et le Maroc, des officiers marocains ont mis à l'écart des autres passagers, les 14 membres de la délégation, dont des élus français et espagnols, avec



interdiction de filmer la manœuvre. A leur arrivée à Tanger ils les ont empêchés de descendre du ferry qui repartait en Espagne où une conférence de presse s'est tenue.

HISTOIRE



Au Cameroun, du 15 au 26 mai 1955 : Massacre de populations civiles et de militants de l'Union des Population du Cameroun

Au mois de mai 1955, l'histoire du Kamerun est marquée par une répression d'une brutalité inouïe. Depuis le retour d'Um Nyobè de New York, et surtout en avril et mai 1955, l'UPC se mobilise dans des manifestations pacifiques, revendiquant la réunification, l'indépendance et l'élévation du niveau de vie des populations.

Mais le pouvoir colonial décide d'en finir avec ces revendications et ordonne de tirer. Des militants aux mains nues tombent, mais des populations civiles aussi.

Pendant deux semaines, du 15 au 29 mai, les forces d'occupation françaises lancent une campagne sanglante contre l'UPC, l'UDEDEC et la JDC. La répression

s'intensifie et se généralise dans le pays, semant la terreur jusque dans les villages.

Le 27 mai, une date qui ne doit pas passer inaperçue. C'est dans la nuit du 26 au 27 mai 1955 que Roland Pré a ordonné l'incendie du quartier Nkongmondo pour détruire le siège de l'UPC. Cet acte barbare a fait de nombreuses victimes parmi les civils désarmés. Mais ce massacre, loin d'éteindre l'aspiration à la liberté, marque le début d'une longue guerre d'indépendance.

Le peuple kamerounais n'oubliera pas.

Hommage aux martyrs tombés pour la liberté, pour la réunification, pour l'indépendance et pour une vie meilleure pour le peuple kamerounais.

Avec l'UPC-MANIDEM – La lutte pour l'émancipation du Kamerun continue

Retrouvez la visio-conférence organisée le 22 mars par l'AFASPA sur YouTube autour de la Commission de recherche sur le rôle et la responsabilité de la France dans la lutte contre les mouvements indépendantiste et d'opposition au Cameroun de 1945 à 1971.

<https://youtu.be/SHbK9dhctU0>

LITTÉRATURE

Géant de la décolonisation de la littérature africaine, Ngugi Wa Thiong'o est décédé le 28 mai 2025



© Daniel A. Anderson

Romancier, homme de théâtre, essayiste, il est l'auteur d'une œuvre inspirée par les mythes et des légendes du Kenya, mais aussi par son parcours politique depuis l'occupation coloniale jusqu'à nos jours. Il est l'une des figures littéraires les plus importantes d'Afrique et un théoricien majeur critique du néocolonialisme, un précurseur des écrits littéraires dans les langues africaines, notamment sa

langue maternelle.

Il a connu la prison pour avoir écrit en langue Kikuyu et En 1977 il publie sa première œuvre en kikuyu, sa langue locale. Je me marierai quand je veux, est une pièce qui aborde la lutte des classes dans un Kenya post-colonial. Il fait jouer des pièces de théâtre engagées aux ouvriers et paysans avant d'être contraint à l'exil.

Dans l'hommage qu'il lui rend, Fodé Roland Diagne rappelle quelques morceaux choisis des réponses de Ngugi Wa Thiong'o lors d'une table ronde organisé par le Parti communiste sud-africain : « Le Kenya moderne est le produit de deux processus dialectiques opposés : celui de la domination impérialiste et celui de la résistance à la domination, c'est-à-dire le mouvement de libération nationale. (...) La domination et l'oppression culturelles furent nécessaires au contrôle

politique et économique. Chansons, poésies, danses, langues, enseignement furent attaqués et souvent violemment supprimés. L'impérialisme britannique a pris pour nous la forme concrète de l'occupation coloniale économique, politique et culturelle. Le racisme est devenu l'idéologie dirigeante dominante. Mais l'autre processus, le plus important pour la construction du Kenya moderne, fut celui de la résistance nationale.

Il est évident que la littérature anglaise, la littérature formelle que j'ai lue dans les écoles et les collèges, ne parlait pas de l'expérience que nous vivions au Kenya. En étudiant la littérature anglaise, je vivais dans un mode en trompe-l'œil par rapport à mon environnement immédiat. Non que la littérature anglaise était entièrement inutile. Tu vois, cette littérature a deux traditions, l'une exprime la culture de lutte, la culture

de la classe ouvrière, les aspirations démocratiques à un changement et à une vie meilleure dans une société meilleure, l'autre exprime des sentiments réactionnaires anti-peuple, avec une stagnation et une décadence, plus que la lutte sociale considérée comme davantage en harmonie avec la condition humaine.

Décoloniser la Kanaky-Nouvelle Calédonie de Benoit Trépied –

Anacharis-288 pages 20€

Après l'embrasement qu'a connu la Kanaky-Nouvelle Calédonie en mai 2024, l'anthropologue analyse le bouleversement majeur que constitue cet événement inscrit dans une dynamique historique. Que faire, alors que l'Etat français répète les mêmes erreurs et que la société calédonienne paraît fracturée ? c'est tout l'intérêt de son ouvrage que d'analyser les impasses mais aussi les potentialités d'issues politiques à cette crise sans fin. (Entretien de Benjamin König l'Humanité Magazine -6/14 mai 2025)

« Sans décolonisation, il n'y aura pas de paix, et le pays risquera d'exploser encore car les Kanaks ne renonceront jamais à cette exigence qu'ils ont chevillée au corps et qui renvoie à un traumatisme d'aliénation coloniale transmis de génération en génération. » L'auteur interroge sur la forme que peut prendre une décolonisation inclusive permettant aux non-Kanak (les Calédoniens et les Wallisiens d'avoir une place qui reflète la mosaïque qu'est le pays aujourd'hui. « Une décolonisation pacifique qui sorte par le haut du contentieux colonial ». L'anthropologue inscrit les phénomènes politiques

contemporains dans les dynamiques historiques. « On ne peut pas comprendre le 13 mai sans comprendre l'histoire coloniale de long terme. La Calédonie ne commençait pas avec la venue des Français en 1853 ou 1774 avec James Cook qui représente peine 10% de l'histoire humain du pays. » Les kanaks sont héritiers d'une civilisation de trois mille ans. « Le monde kanak d'aujourd'hui est à la fois dans des formes d'héritage et de continuité. (...) Il a créé une unité consciente et politique qui n'existait pas. Il a renouvelé ce que veut dire être kanak. » Il analyse aussi le résultat des élections de juillet 2024.

SCIENCES ET TECHNIQUES

INNOVATION ET DURABILITÉ

Alhaji Siraj Bah, Sierra-Léonais, est promoteur d'une solution circulaire contre la déforestation, il a créé Rugsal Trading qui emploie une quarantaine de personnes.

Adolescent il échappe à la mort la nuit où un glissement de terrain engloutit des centaines de maisons, tuant un millier de personnes, dont sa famille d'adoption. Lui travaillait à l'usine, ce drame l'a traumatisé. « J'ai été obsédé par la recherche de moyens pour mettre fin à la déforestation. A 17 ans j'ai vu la vidéo d'un homme en Indonésie qui a trouvé un substitut au charbon à partir de coquilles de noix de coco. D'autres faisaient quelque chose de similaire au Ghana et au Kenya : collecter des chutes de noix de coco, les assécher au soleil, les broyer et en faire charbon de bois. Alors je pourrais faire du carburant avec des choses que nous trouvons dans la rue ». Il a regardé les fabricants mélanger la poudre noircie avec des liants comme la farine de manioc, puis amener la pâte dans une machine qui crache des vagues de pains mats qu'il tranche ensuite en cubes. Ils brûlent de la même manière, sauf qu'ils dégagent un arôme de noix de coco qui remplit l'air.

Bah avait remarqué dans son quartier que la récolte quotidienne de bois servait à fabriquer du charbon de bois pour cuisiner. « Le plus dur est de faire passer le mot sur cette alternative. » Il fallait encourager les voisins à délaisser le charbon de bois pour un substitut à partir des tas de coques de noix de coco jetées par les vendeurs de jus autour de Freetown. Cette source d'énergie ne nécessite pas d'abattage. Non seulement la déforestation libère du dioxyde de carbone dans l'atmosphère, mais elle affaiblit les pentes. Les auvents

sont essentiels pour absorber la pluie et les racines ancrent l'arbre au sol.

L'entreprise Rugsal Trading a produit environ 12000 tonnes de briquettes de noix de coco, qui, selon les études, brûlent plus longtemps pour les familles qui font la plupart de leur cuisine sur de petits poêles extérieurs. Cette production a permis de sauver 15000 arbres mais surtout de protéger la santé de millions de femmes qui utilisent les briquettes qui brûlent 4 heures sans fumée. L'entreprise contribue à la lutte contre l'utilisation du plastique, elle a fabriqué 25 000 sacs bio-recyclables à base de feuilles de bananiers et de déchets de canne à sucre.

« Ma motivation est : plus nous grandissons, plus nous pouvons sauver nos arbres ». La Sierra Leone a perdu 30 % de sa couverture forestière au cours des deux dernières décennies, les collines de Freetown étaient chauves alors que les gens collectaient du bois pour nettoyer des parcelles, pour se loger et faire du charbon de bois, le carburant de cuisson est la part la plus importante dans les pays où l'électricité est souvent peu fiable



Le 14 août 2017, des rochers, des débris et de la boue ont coulé d'en haut, détruisant des centaines de maisons et tuant plus de 1 000 personnes à Freetown.

COOPERATION SCIENTIFIQUE NORD/SUD

En Afrique du Sud, les équipes de scientifiques de l'Université du Cap (UCT) et de l'Institut Max Planck de Leipzig, en Allemagne, sont parvenues à décoder l'ADN de treize fossiles humains dont les plus anciens remontent à près de 10 000 ans. Des informations importantes pour comprendre l'évolution de l'espèce humaine et les mouvements dans la région. Grâce à des méthodes de pointe, les scientifiques sont parvenus à reconstituer leur génome, c'est à dire l'ensemble des gènes qui indiquent aux cellules leur rôle dans l'organisme. Ces recherches offrent déjà de premières informations, à savoir que ces génomes ont

finallement assez peu changé car l'ADN des restes retrouvés est proche de celui des groupes San et Khoïkhoï, qui vivent aujourd'hui dans cette région. Il s'agit là d'une certaine « stabilité génétique » très différente des résultats obtenus en Europe où l'on observe plus de changements.

Pour ces chercheurs, il était important de mener de tels travaux, en Afrique du Sud qui compte un patrimoine génétique très varié et que nombre de fossiles humains y ont été découverts. Peu de recherches de ce type existent sur le continent, alors qu'elles pourraient permettre de mieux comprendre l'évolution de l'espèce humaine.

CINEMA

L'effacement de Karim Moussaoui (2024)



Ce second long métrage du réalisateur est adapté du roman de

Samir Toumi.

Après *En attendant les hirondelles* qui fut en sélection à Cannes dans la catégorie *Un certain regard* en 2017, Karim Moussaoui poursuit son récit de l'Algérie contemporaine.

Il fait se télescoper passé et présent pour raconter le rapport entre générations. Il sonde le mal-être de la jeunesse de son pays à travers un personnage, Réda, incarné par Sammy Lechea, rongé par un mal singulier, l'effacement.

Reda vit chez ses parents dans un quartier bourgeois d'Alger. Il occupe un poste dans une grande entreprise d'hydrocarbures dirigée par son père autoritaire. Quand ce père puissant meurt, tout bascule alors. Signe de son mal-être profond, le reflet de Réda disparaît du miroir.

Une métaphore du profond mal-être de la société algérienne traité par le fantastique.

ÇA SE PASSE DANS NOS BELLES COLONIES !

CHLORDECONE : L'ÉTAT CONDAMNÉ À INDEMNISER LES VICTIMES

Le 12 mai le tribunal administratif de Fort-de-France a reconnu " le préjudice moral lié à l'anxiété de développer des pathologies graves" causées par l'exposition directe au chlordécone (interdit depuis 1990) durant plus de 10 ans, de deux ex-salariées des bananeraies qui participaient aux opérations d'épandage manuel, sans équipement de protection. Ce mépris de la réglementation leur a fait courir un risque élevé de contracter la maladie de Parkinson, un lymphome non hodgkinien ou un myélome multiple.

Les juges ont estimé que l'État avait commis plusieurs fautes engageant sa responsabilité. Parmi elles, l'autorisation initiale de la vente de produits à base de chlordécone en

1972 via une procédure dérogatoire, "alors même que les données industrielles et études dont il disposait ne permettaient pas de s'assurer suffisamment de l'innocuité du produit". Puis le renouvellement répété de cette autorisation dans les années suivantes et l'homologation officielle de deux produits insecticides à base de chlordécone, en 1986. Afin de permettre l'utilisation des stocks restants de chlordécone, l'État a accordé deux dérogations jusqu'en 1993.

1.286 plaignants !

Ces condamnations interviennent deux mois après une décision de la cour administrative d'appel de Paris, en mars, dans laquelle elle estimait que l'État devra désormais indemniser les victimes du chlordécone démontrant ce préjudice moral d'anxiété.

Saisie par 1.286 plaignants de

Martinique et Guadeloupe, la cour avait estimé que "l'État a commis des fautes" notamment "en accordant des autorisations de vente d'insecticides à base de chlordécone" et "en permettant leur usage prolongé".

Seules une dizaine de victimes ont été reconnues comme pouvant prétendre à une indemnisation, en raison de la difficulté d'établir les preuves (analyses sanguines et études environnementales).



©Pixabay-